

Deux importants projets d'aménagement rural consolideront les efforts dans ce domaine; ce sont le Projet II d'aménagement rural intégré avec participation de la base et la fondation de développement locale. Ce dernier projet, sous patronage royal, offrira au gouvernement thaïlandais des conseils spécialisés en matière de politiques et de programmes d'aménagement rural. La Division des organismes non gouvernementaux de la Direction générale des programmes spéciaux de l'ACDI verse également environ 1 million de dollars par année pour appuyer les efforts des ONG canadiennes en Thaïlande.

4.2 Programmes spéciaux

Le Canada accorde également une aide au développement à la Thaïlande dans le cadre d'un certain nombre de programmes spéciaux créés par l'ACDI et de sa participation à des programmes internationaux et multilatéraux.

En 1988-1989, la Direction des programmes spéciaux de l'ACDI a déboursé environ 1,9 million de dollars pour des projets concernant des organisations non gouvernementales, des institutions et des coopératives en Thaïlande. Le Canada a aussi aidé au développement de la Thaïlande dans le cadre de programmes multilatéraux déjà établis par les Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et des institutions financières internationales.

4.3 Programme Canada-ANASE

La Thaïlande est également l'hôte d'un certain nombre de projets et d'activités réalisés en vertu du Programme de coopération au développement Canada-ANASE, incluant le Programme d'aide à l'entreposage et à la transformation des céréales (2,5 millions de dollars), le Centre de semences forestières (5,5 millions de dollars) et un projet de séchage par énergie solaire. Depuis le début du programme de coopération au développement dans la région de l'ANASE, le total des débours de l'ACDI a atteint plus de 20 millions de dollars. Environ 3,5 millions ont été dépensés en 1987-1988.

4.4 Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le CRDI soutient les activités de recherche et de développement dans un certain nombre de pays en développement comme la Thaïlande. Il appuie techniquement et financièrement les activités de recherche déterminées et exécutées par des

scientifiques et des chercheurs universitaires locaux. Le CRDI a un bureau régional à Singapour. À ce jour, le Centre a soutenu plus de 250 projets de recherche scientifique en Thaïlande, pour des débours totaux d'environ 31,2 millions de dollars. Les fonds alloués par le CRDI en Thaïlande ont totalisé entre 2 et 3 millions de dollars annuellement au cours des cinq dernières années. Au total, 91 projets sont actuellement à diverses étapes de leur réalisation.

4.5 La Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI)

La CPCAI est une filiale sans but lucratif de Petro-Canada financée par le gouvernement du Canada. Son mandat est d'aider les pays en développement à découvrir et à utiliser leurs propres réserves de pétrole et de gaz. Depuis 1983, la CPCAI a parrainé deux projets liés en Thaïlande.

En 1983 et 1984, dans le cadre d'une entente de 8,75 millions de dollars, la CPCAI a aidé la Thaïlande à recueillir et à interpréter les données sismiques à partir d'une concession d'exploration dans le golfe de Siam et à évaluer la viabilité économique de petits champs marins. Des géologues et géophysiciens thaïlandais ont également reçu une formation pratique dans le cadre de ce travail. Parmi les autres projets soutenus en vertu de cette entente, il y avait une étude menée par CanOcean Engineering pour évaluer la faisabilité de l'utilisation du gaz naturel comprimé comme carburant à Bangkok et une évaluation de l'utilité de la mise en oeuvre d'un système informatisé de collecte, de stockage et d'extraction des données sur le pétrole pour le ministère des Ressources minérales de la Thaïlande.

En mars 1987, un nouvel accord de 8,7 millions de dollars relatif à un projet de coopération technique, portant sur quatre ans, a été signé pour aider l'industrie thaïlandaise du pétrole et du gaz dans le domaine de l'exploration et de la production de même que dans celui de l'exploitation et de la gestion des hydrocarbures. L'entente prévoit le transfert du savoir-faire technique au *Petroleum Authority of Thailand* de même que l'assistance au *Petroleum Institute of Thailand* pour l'élaboration de son plan à long terme et en matière de formation professionnelle.